

entre les différents gestionnaires de ce riche espace naturel. forestiers, coléoptères saproxyliques...), fruits de partenariats sénescence, Buxbaumie verte, mollusques, lichens, chouettes également d'études approfondies (mares forestières, îlots de gestion sylvoicole. Bien d'autres espèces et milieux bénéficient depuis 2005 afin de mettre en relation sa dynamique avec la



Des inventaires sont menés pour améliorer la connaissance du site et des suivis de la faune, de la flore et réalisés afin de surveiller leur évolution et, le cas échéant, adapter leur gestion.

Mieux connaître pour mieux protéger

Chaque année, plusieurs animations et sorties nature sont organisées autour de thématiques variées, tous les jours en relation avec la biodiversité, afin de sensibiliser les enfants et le grand public à la nécessité de préserver les richesses naturelles du site.



Informier et sensibiliser

En forêt, ce ne sont pas moins de 7 contrats Natura 2000 qui ont été réalisés en faveur de la biodiversité forestière. Sur les 1700 ha boisés du site, 460 ha bénéficient d'une conservation de vieux arbres (sous-traités pour 30 ans à la gestion forestière afin de laisser vieillir naturellement la forêt) et 6 ha de hêtraie calcicole ont fait l'objet d'une aide à la régénération hors zone de



Enfin, 2 contrats ont permis la création de mares et de cours d'eau forestiers afin de diversifier les capacités d'accueil de la faune et de la flore.



La sylviculture, le pastoralisme et le tourisme sont les principales activités humaines sur le site. L'unique alpage ovin est géré par un groupement pastoral qui a contractualisé une Mesure Agro-Environnementale. Elle comprend un ensemble d'engagements en faveur des milieux naturels : lutte contre l'envahissement des végétaux délaissés par la dent du mouton au moyen de parcs de nuit tournants et gardiennage serré du troupeau, tout en préservant les secteurs de végétation sensible au pâturage.



La sylviculture, le pastoralisme et le tourisme sont les principales activités humaines sur le site. L'unique alpage ovin est géré par un groupement pastoral qui a contractualisé une Mesure Agro-Environnementale. Elle comprend un ensemble d'engagements en faveur des milieux naturels : lutte contre l'envahissement des végétaux délaissés par la dent du mouton au moyen de parcs de nuit tournants et gardiennage serré du troupeau, tout en préservant les secteurs de végétation sensible au pâturage.

Natura 2000 offre des moyens pour s'investir dans la préservation des milieux naturels :



permettre une meilleure cohabitation entre tourisme et activités pastorales, limiter l'érosion des sols dans les secteurs pentus, proposer une montée plus agréable (ombragée avec un point d'eau).

Depuis 2018, un nouveau sentier permet d'accéder au sommet du Pic depuis les Portes de Morgon (contrat Natura 2000 porté par la Communauté de communes de Serre-Ponçon). Ce nouvel itinéraire a vu le jour pour plusieurs raisons :

Un nouveau sentier pour le Morgon

Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces "habitats" permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie. Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés. En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.

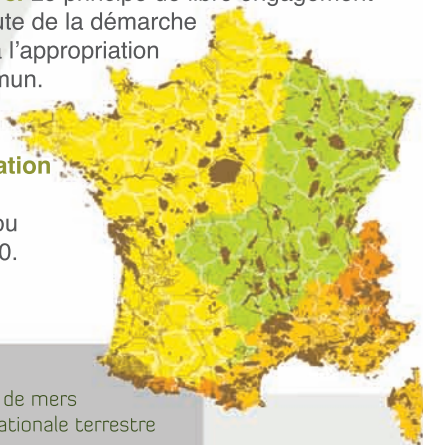


Dans les Hautes-Alpes :

- 23 sites
- 40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
- 16 sites « Habitats »
- 7 sites « Oiseaux »
- 2/3 des communes du département sont concernées

Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire. Le principe de libre engagement constitue la clef de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun. Ainsi, chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.



1779 sites
200364 km² de terres et de mers
12,88% de la superficie nationale terrestre

Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité



Avec pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :

- 27 863 sites
- 18% du territoire terrestre de l'Union Européenne soit plus d'un million de km²
- et 550 000 km² de ses mers et océans

Structure animatrice

Communauté de communes de Serre-Ponçon
6 Impasse de l'Observatoire
05200 Embrun

Chargée de mission
Agnès Vivat
Mairie de Chorges - 04 92 50 60 30
agnes.vivat@gmail.com



Directrice de la publication : Chantal Eymeoud - Conception graphique : Aude Phisel - Textes : Jean-Eric Berthouze, Agnès Vivat
Crédits photos et illustrations : MEDDTL, K. Pouet, A. Hugues, A. Vivat, J.-C. Gattus, N. Maurel, J.-E. Berthouze, L. Mazoyer, J.-M. Bourmat
Impression : Editions du Fournel (Label Imprim'Vert, encres végétales, papier aux normes environnementales) Février 2020

Structure animatrice (2020) : Communauté de communes de Serre-Ponçon
Document d'Objectifs validé le 1er mars 2007
Président du Comité de Pilotage (Février 2020)
Jean-Claude Dou - Président du Mandement forestier de Savines



Au cœur du site Natura 2000, la Forêt Do-maniale de Boscodon, héritage des moines de l'Abbaye, a intégré en 2018 le réseau Forêt d'Exception® de l'ONF. Ce label distingue l'excellence de la gestion de forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur.

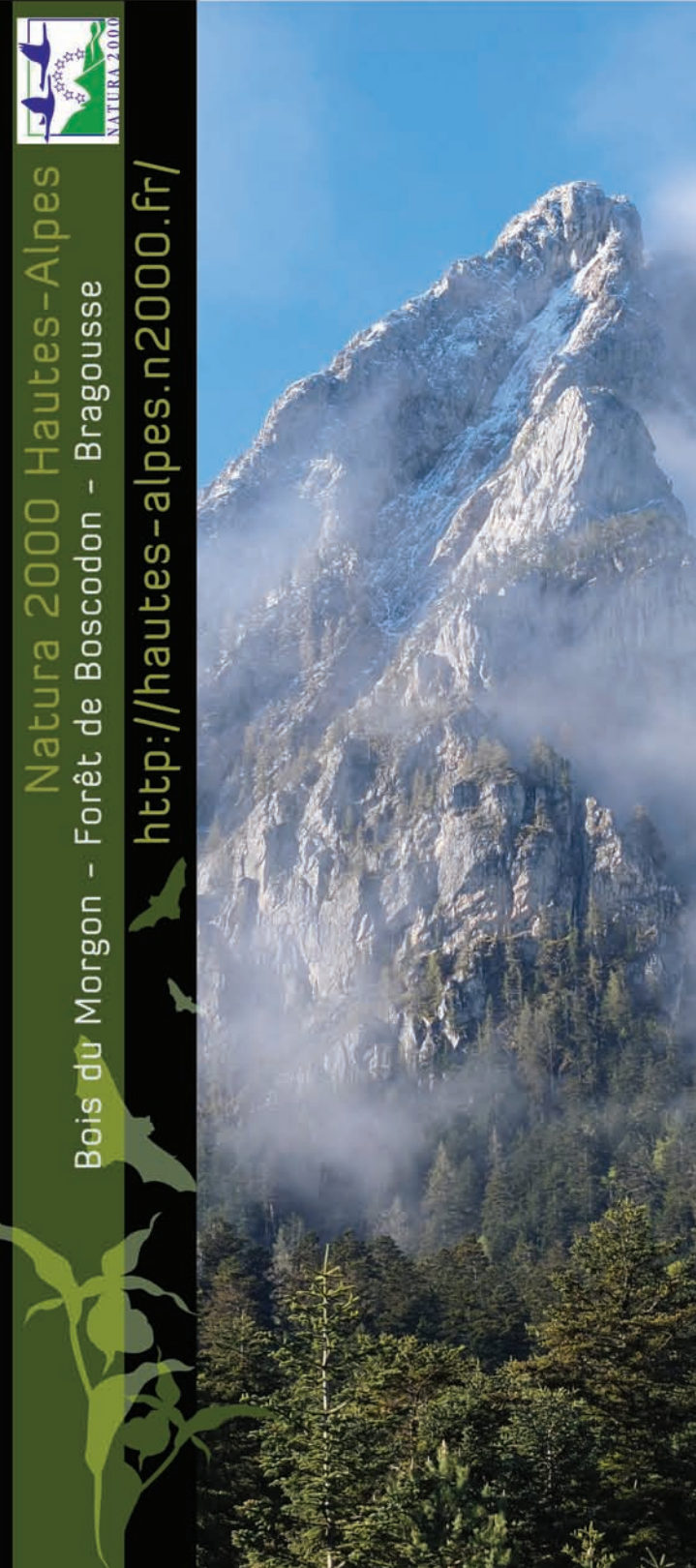
21 espèces de la faune et de la flore protégées au niveau européen ont été recensées.

Surplombant le majestueux lac de Serre-Ponçon, ce site Natura 2000 renferme des trésors de biodiversité, bien à l'abri sous la frondaison de son massif forestier ou perchés sur les hauts sommets du cirque de Morgon. Ils sont le résultat d'une gestion forestière durable héritée du passé par l'Office national des forêts, qui y mène une sylviculture et une gestion en faveur de l'accueil du public, tout comme les milieux pastoraux qui font l'objet d'une gestion raisonnée depuis des décennies. Pas moins de 16 habitats naturels et 21 espèces de la faune et de la flore protégées au niveau européen ont été recensées.

Surplombant le majestueux lac de Serre-Ponçon, ce site Natura 2000 renferme des trésors de biodiversité, bien à l'abri sous la frondaison de son massif forestier ou perchés sur les hauts sommets du cirque de Morgon. Ils sont le résultat d'une gestion forestière durable héritée du passé par l'Office national des forêts, qui y mène une sylviculture et une gestion en faveur de l'accueil du public, tout comme les milieux pastoraux qui font l'objet d'une gestion raisonnée depuis des décennies. Pas moins de 16 habitats naturels et 21 espèces de la faune et de la flore protégées au niveau européen ont été recensées.



Le site Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse



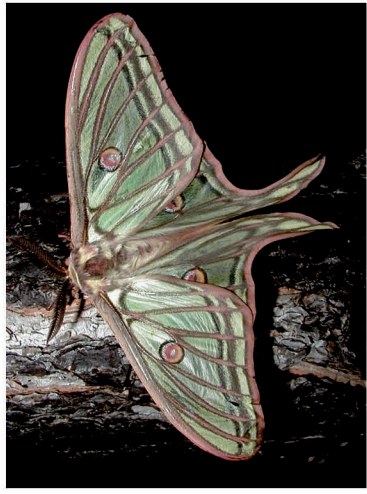
Natura 2000 Hautes-Alpes
Bois du Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse
<http://hautes-alpes.n2000.fr/>

Quelques éléments qui font la richesse de ce site :



Le milieu forestier

Il couvre les trois quarts de la surface du site. Les sapinières, souvent en mélange avec le mélèze en partie haute, sont majoritaires. Les mélèzins, hêtres, forêts de ravin à érables, pineraies à crochets et pineraies sylvestres ainsi que les forêts des bords des eaux apportent leurs lots de diversité biologique. Si les habitats forestiers d'intérêt communautaire représentent des surfaces relativement modestes (forêt de ravin à érables et pineraies à crochets sur gypse ou calcaire), toutes les forêts du site abritent des espèces de la Directive Habitats, tant végétales (Sabot de Vénus, Buxbaumie verte,...) qu'animales (Isabelle de France, Barbastelle d'Europe,...).



L'Isabelle de France

Espèce emblématique des papillons de France, c'est l'un des plus grands d'Europe. Endémique des Alpes du Sud, elle a été découverte en France en 1922 dans le département des Hautes-Alpes. L'atmosphère de mystère qui avait accompagné sa découverte, sa rareté et sa beauté –semblable à un vitrail– n'ont fait qu'attiser la convoitise des collectionneurs et engendrer son déclin. C'est pour cela que l'espèce bénéficie d'une protection stricte au niveau national et européen.

La plus forte menace qui pèse sur elle est maintenant la pollution lumineuse : cette espèce nocturne, attirée par la lumière, vient s'épuiser et mourir vers les réverbères plutôt que se reproduire.

Le Sabot de Vénus



Orchidée remarquable, la plus grande de France ! Elle affectionne les lisières, les clairières et les boisements clairs des forêts de montagne. La forme de sa fleur évoque un petit chausson, ce qui lui a valu son nom. Sa rareté et son cycle de développement très long (8 ans avant sa première floraison !), lui confèrent un statut de protection strict au niveau national et européen. Le site abrite une des plus abondantes stations d'Europe.



Les Chauves-souris

Au moins 14 espèces différentes de chauves-souris fréquentent le site ! La présence de ces mammifères volants aux multiples adaptations, tous protégés en France, atteste de la bonne qualité des milieux et de leur diversité. Les chauves-souris forestières sont bien représentées, en relation avec la prédominance des forêts, mais les espèces de milieux ouverts et semi-ouverts fréquentent également le site. 4 espèces d'intérêt communautaire ont justifié la désignation du site : la Barbastelle d'Europe, le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe et le Petit Murin.



La Buxbaumie verte

Petite mousse forestière qui colonise les bois pourrissants de conifères et plus rarement de feuillus, en situation ombragée et conditions de forte humidité. Espèce très petite, dont seule la fructification est observable, ses feuilles de moins de 1 mm disparaissent lors du développement des capsules fructifères. L'espèce est considérée comme rare et est nouvellement protégée au niveau national, mais sa répartition est encore mal connue.

Les milieux humides et aquatiques

Les zones humides sont très peu présentes sur le site et occupent des surfaces très réduites. Elles sont générées par les différentes sources qui alimentent des zones humides et/ou des torrents aux noms évocateurs tels que Barnaffret, Bra-gousse et Infernet, affluents du fameux torrent de Boscodon. L'habitat le plus intéressant et le plus sensible est constitué par les ornières humides, petites mares et flaques forestières susceptibles d'héberger des amphibiens dont le Sonneur à ventre jaune, potentiellement présent sur le site.



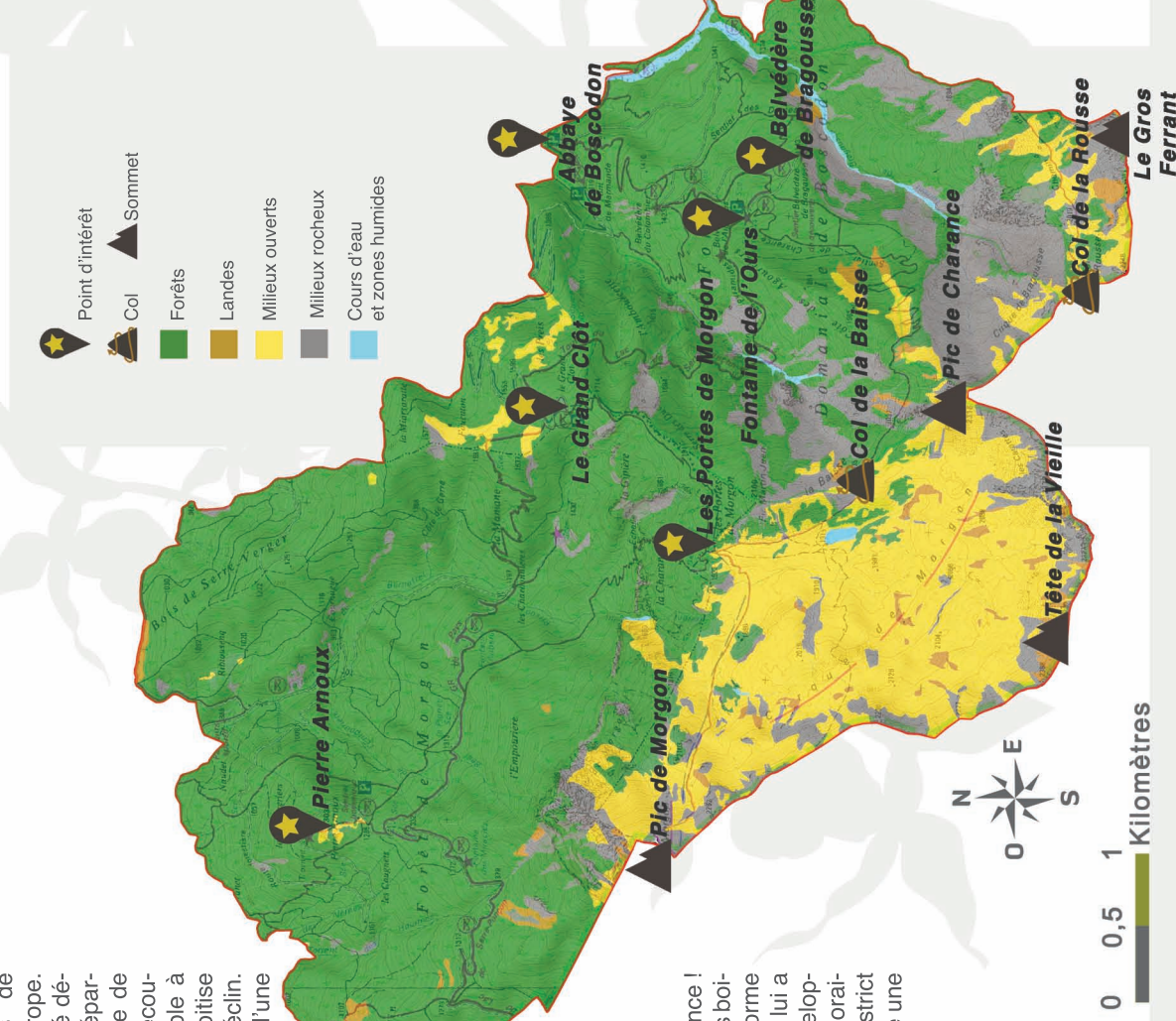
Les milieux ouverts et semi-ouverts

Les pelouses et les landes sont très diversifiées et représentent une ressource importante pour les troupeaux. La richesse spécifique qu'ils abritent leur confère un enjeu fort pour le site. Les Mesures Agro-Environnementales (MAE) mises en place sur la zone d'estive permettent un équilibre entre l'utilisation pastorale et la préservation du patrimoine naturel, entre l'embroussaillage ou l'enrésinement et le surpâturage ou le surpiétinement.



Les milieux rocheux

Sont inclus sous cette appellation les différents types d'éboulis et de falaises calcaires, tous d'intérêt communautaire, qui abritent une faune et une flore hautement spécialisées. Ces milieux marquent le paysage et sont souvent des barrières écologiques, telles les falaises. Ils délimitent le fameux cirque de Morgon.



Lors de vos promenades, n'oubliez pas de respecter quelques recommandations :



En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.

En restant sur les sentiers balisés, je préserve du piétinement les milieux sensibles.

En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.



En me comportant discrètement, je n'effraie pas la faune et je permets à chacun de profiter pleinement du silence de la montagne.

En photographiant les fleurs plutôt que de les cueillir, je permets aux prochains de profiter de leur beauté.

En laissant les pierres à leur place, je respecte la petite faune qui s'y abrite.

En n'allumant pas de feu, je respecte le milieu.